

Zeitschrift:	Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales
Herausgeber:	Société d'Etudes Economiques et Sociales
Band:	71 (2013)
Heft:	2
Artikel:	Entrée dans le monde du travail : une expérience de la souffrance
Autor:	Lamamra, Nadia / Duc, Barbara
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-390948

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ENTRÉE DANS LE MONDE DU TRAVAIL: UNE EXPÉRIENCE DE LA SOUFFRANCE

NADIA LAMAMRA

Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle

Nadia.Lamamra@ifpp-suisse.ch

BARBARA DUC

Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle

Barbara.Duc@ifpp-suisse.ch

> Cette contribution se fonde sur une recherche qualitative longitudinale portant sur les arrêts prématurés en formation professionnelle et sur les parcours y faisant suite. Elle a pour objet la souffrance dans ce cadre particulier et s'arrête sur trois moments distincts: en amont de l'arrêt de formation, au moment de celui-ci et durant le parcours consécutif à l'arrêt. C'est donc un éclairage original du processus de transition école-travail, et de la façon dont il peut être marqué par l'expérience de la souffrance, qui est proposé. Nos analyses soulignent les aspects potentiellement éprouvants de l'apprentissage d'un métier sur la place de travail et montrent que la souffrance relève d'une forme de socialisation au travail. Elles mettent également en évidence les contraintes spécifiques à la formation professionnelle, qui peuvent être sources de souffrance.

Mots clés: arrêts de formation, formation professionnelle initiale, psychodynamique du travail, socialisation, souffrance, transition école-travail.

Depuis quelques années, la question de la transition école-travail est mise sur le devant de la scène (Behrens 2007; Bergman et al. 2011; Meyer 2005). Cette actualité est liée aux phénomènes d'allongement et de complexification, visibles dans les parcours suivis par les jeunes de l'école au monde du travail. Que ce soit durant la Transition 1 (soit lors du passage de l'école obligatoire à une formation du secondaire II) ou durant la Transition 2 (soit lors du passage vers l'emploi), les parcours ne sont pas linéaires. De façon générale, les parcours de formation sont marqués par des bifurcations, des réorientations, des arrêts, des ruptures ou des échecs aux examens.

La formation professionnelle initiale, y compris dans sa forme duale, n'est pas épargnée. Dans ce cadre, la complexification qui touche le processus de transition se manifeste notamment dans les arrêts d'apprentissage. Si ce phénomène relativement peu étudié reste stable depuis une quinzaine d'années, les taux de ruptures sont conséquents: ils varient entre 10 et 40% suivant la région (Schmid et Stalder 2007; Stalder et Schmid 2006). Par ailleurs, les travaux s'accordent à propos de l'impact négatif de l'arrêt sur le bien-être et la santé

psychique des jeunes concerné-e-s (voir 1.1) (Ferron et al. 1997; Michaud 2001; Schmid et Stalder 2007; Stalder et Schmid 2006). C'est dans ce contexte que nous nous intéressons à la question de la souffrance vécue lors d'arrêts prématurés en formation professionnelle duale. En effet, la question de la souffrance est apparue comme un élément récurrent dans l'expérience en formation professionnelle des jeunes interviewé-e-s dans le cadre d'une recherche qualitative et longitudinale sur les arrêts d'apprentissage (Duc et Lamamra submitted; Lamamra et Masdonati 2009). Alors qu'elle ne faisait partie ni de nos questions de départ, ni des catégories d'analyse retenues initialement, la souffrance est rapidement devenue un thème central de l'étude. Dès lors, nous faisons l'hypothèse que les troubles décrits par la littérature comme conséquence de l'arrêt (voir 1.1) sont la manifestation d'une souffrance existant en amont de celui-ci et encore peu étudiée. Cette souffrance peut ainsi être considérée comme partie intégrante du processus qui conduit à l'arrêt, sans en être nécessairement la cause. Elle peut être liée à l'expérience en formation professionnelle (Lamamra et Masdonati 2008; Lamamra et Masdonati 2011), se manifester en amont de l'arrêt et ne pas nécessairement cesser lorsque la formation est interrompue.

Dans cette perspective, la présente contribution s'intéresse à la souffrance au travail des apprenti-e-s dans le cas d'arrêts de formation et à son impact potentiellement négatif sur leur santé. Cette souffrance sera observée à trois moments: en amont de l'arrêt de formation, au moment formel de la résiliation de contrat et durant le parcours consécutif à l'arrêt. La situation d'arrêt est considérée comme révélatrice de phénomènes plus généraux relatifs à la formation professionnelle et comme éclairant de façon inédite les processus de transition école-travail et d'insertion professionnelle.

1. ÉLÉMENTS THÉORIQUES

Dans les paragraphes suivants, nous commençons par faire le point sur la littérature abordant la question du bien-être et de la santé liée aux interruptions de formation. Après ce rapide état de la littérature, nous présenterons plus en détail l'approche retenue pour notre travail.

1.1 ARRÊTS PRÉMATURÉS D'APPRENTISSAGE ET SANTÉ

Un certain nombre de travaux abordent directement (Ferron et al. 1997; Michaud 2001) ou indirectement (Eckmann-Saillant et al. 1994; Schmid et Stalder 2007; Stalder et Schmid 2006) les liens entre sentiment de bien-être, santé et arrêts de formation. Il en ressort que l'arrêt peut avoir un impact négatif sur la santé. Certaines de ces études (Ferron et al. 1997; Michaud 2001) portent directement sur la santé et s'intéressent aux symptômes cliniques et aux comportements à risque des personnes ayant connu un arrêt de formation; d'autres (Eckmann-Saillant et al. 1994; Schmid et Stalder 2007; Stalder et Schmid 2006) abordent la santé comme une question connexe à leur objet de recherche: les ruptures d'apprentissage. Ces travaux ont deux éléments en commun. Tout d'abord, ils s'accordent sur les symptômes observés, qui vont de troubles relativement bénins (maux de tête, maux de ventre, fatigue) à des manifestations plus conséquentes (problèmes de concentration, troubles du sommeil, nervosité). Certaines de ces manifestations peuvent révéler de véritables états dépressifs (forte anxiété, faible confiance en soi) ou des comportements à risque (consommation importante de tabac, d'alcool, de psychotropes et de drogues). Ensuite, ces études considèrent

ces troubles de la santé comme un effet de l'arrêt d'une formation, voire du maintien prolongé hors de toute formation (Eckmann-Saillant et al. 1994).

1.2 LA PSYCHODYNAMIQUE DU TRAVAIL:

UN CADRE D'ANALYSE DE LA SOUFFRANCE DURANT LA TRANSITION ÉCOLE-TRAVAIL

Pour analyser la souffrance vécue tout au long du processus de transition école-travail et son impact sur la santé des adolescent-e-s, nous proposons une approche inédite. Il s'agit moins d'identifier les symptômes cliniques (sur le modèle des enquêtes épidémiologiques) que de faire état des manifestations de la souffrance sous ses diverses formes afin d'étudier son rôle dans le processus conduisant à un arrêt. Pour ce faire, a été retenue l'approche proposée par la psychodynamique du travail (Alderson 2004; Dejours 1998; Leclerc et Maranda 2002; Molinier et Dejours 1997).

Cette approche a un triple ancrage disciplinaire: l'ergonomie, la psychanalyse et la sociologie du travail. L'ergonomie met l'accent sur l'écart entre le travail prescrit et le travail réel, et permet de problématiser la marge de manœuvre des individu-e-s. La psychanalyse, appliquée au travail, permet de discuter des stratégies mises en œuvre par les personnes pour protéger leur santé mentale. Enfin, la sociologie du travail permet de dépasser le cadre de la négociation individuelle (marge de manœuvre, stratégies) pour réfléchir au cadre plus global de l'organisation du travail et de ses contraintes.

Un des intérêts de la psychodynamique du travail est qu'elle met la souffrance au cœur de son analyse.

Différentes formes de souffrance sont identifiées: la souffrance mentale, la souffrance éthique et enfin la souffrance physique. L'accent est avant tout mis sur la souffrance mentale, issue de la tension entre les contraintes du travail (nouveaux modes de production, rythmes, cadences, etc.) et les stratégies mises en œuvre par les travailleurs et travailleuses pour y faire face. La souffrance mentale prend donc naissance dans le rapport de travail. Dejours (2000) pointe également une de ses formes particulières, la souffrance dite éthique. Celle-ci résulte d'une distorsion entre ses propres valeurs et ce que l'on est amené à faire dans le cadre d'une activité professionnelle. Par ailleurs, Maranda (2003) rappelle que la souffrance physique n'a pas disparu, même si les évolutions du monde du travail l'ont fait reculer ou évoluer. En effet, si l'évolution technologique et les normes de sécurité ont fait reculer les difficultés liées aux charges trop lourdes, les nouveaux modes de production (intensification des cadences) ont fait apparaître de nouveaux troubles.

L'originalité de notre approche est d'appliquer ces éléments à la formation professionnelle. En effet, nous considérons que tout processus d'apprentissage peut être compris comme un travail. De plus, la formation professionnelle duale confronte les apprenti-e-s à de véritables organisations du travail, devant répondre à des impératifs de productivité. Il s'agit dès lors de relever et de discuter les différentes formes de souffrance qu'expérimentent les apprenti-e-s à divers moments de leur parcours. Il s'agit également de réfléchir à l'impact de ces formes de souffrance sur la santé des apprenti-e-s.

2. ÉLÉMENTS MÉTHODOLOGIQUES

Les résultats présentés ci-dessous sont le fruit d'analyses de données recueillies dans le cadre d'une étude en deux volets, menée auprès d'apprenti-e-s ayant connu une résiliation de leur

contrat de formation dans le canton de Vaud, en Suisse. Le premier volet se concentre sur le processus conduisant à un arrêt ainsi qu'au moment formel de celui-ci; le second, réalisé quatre ans après l'arrêt, porte sur les parcours y faisant suite.

2.1 QUESTIONS DE RECHERCHE

Différentes questions de recherche sous-tendent les deux volets de la recherche. Il s'agissait dans un premier temps de comprendre le point de vue subjectif des jeunes et la façon dont elles et ils expliquaient et vivaient un arrêt de formation professionnelle dure. Dans un deuxième temps, il s'agissait de connaître la situation des jeunes quatre ans après un arrêt et la trajectoire qu'elles et ils avaient suivie. De manière plus générale, notre objectif était de mieux comprendre la question de la transition école-travail et de l'insertion professionnelle à partir des situations d'arrêts prématurés.

Pour la présente contribution, la question de recherche est la suivante: la souffrance éprouvée tout au long du processus de transition fait-elle apparaître des contraintes particulières à la formation professionnelle? Dans ce sens, est-elle révélatrice des divers processus de socialisation en cours durant cette période?

2.2 POPULATION

Dans le premier volet de la recherche, la population est composée de 46 jeunes ayant interrompu leur formation professionnelle en alternance, de leur propre initiative ou non, durant la première année. Les participant-e-s ont été recruté-e-s sur base volontaire par le biais de l'association «Transition école-métier» (TEM), active dans la prévention et l'accompagnement des interruptions de formation professionnelle¹⁰. Afin d'avoir les situations les plus variées possible, des quotas ont été fixés par rapport au sexe, au secteur professionnel et à la filière de provenance. Nous avons ainsi obtenu une parfaite parité de sexe (23 filles, 23 garçons), une représentation de tous les secteurs professionnels et des deux principales filières du secondaire I conduisant traditionnellement à la formation professionnelle.

Le second volet consiste en une relance, aucune sélection particulière n'a donc été effectuée. Dans une perspective longitudinale, les 46 jeunes interviewé-e-s initialement ont été recontacté-e-s quatre ans après. Des informations ont été collectées auprès de 42 jeunes.

2.3 PROCÉDURE, MATÉRIEL ET ANALYSES

Le matériel du premier volet consiste en des entretiens semi-structurés. Une analyse de contenu thématique a été menée sur les transcriptions intégrales des entretiens (Bardin 1986). Des procédures déductive et inductive ont été suivies. Outre l'examen des raisons conduisant à un arrêt prématué, ces analyses ont mis en évidence le processus conduisant à une interruption de formation professionnelle.

Pour le second volet, ce sont des entretiens semi-structurés qui ont tout d'abord été planifiés. Un taux de réponse de 30% ($N=16$) a été obtenu. Le refus de certain-e-s participant-e-s de se soumettre à un second entretien nous a fait opter pour deux modes complémentaires de

¹⁰ Dans le canton de Vaud, l'association TEM a pour mandat de prendre contact avec toutes les personnes ayant résilié leur contrat d'apprentissage.

collecte de données: le questionnaire (N=6) et le suivi de dossiers administratifs¹¹ (N=20)¹². Les entretiens semi-structurés ont fourni des informations détaillées concernant la situation actuelle de 16 jeunes et leurs parcours entre l'arrêt et le moment du second entretien. Les questionnaires ont permis d'obtenir des informations factuelles sur la situation actuelle et les parcours de six autres personnes. Le suivi de dossiers administratifs individuels a donné des informations ponctuelles sur 20 personnes: reprise de formation professionnelle, nouvel arrêt, etc. La situation postérieure à la formation n'a par contre pas pu être précisée pour ces personnes. La principale difficulté a été de composer avec ces données particulièrement hétérogènes.

Cette hétérogénéité a toutefois permis de conduire diverses analyses. Tout d'abord, une analyse descriptive a permis d'obtenir un instantané de la situation des jeunes quatre ans après leur arrêt et de reconstruire leur parcours depuis l'arrêt jusqu'à la seconde collecte de données. Une analyse de contenu thématique a ensuite offert une vision précise des parcours de 16 jeunes ainsi que leur point de vue sur leur parcours.

Dans cette contribution, notre objectif est d'étudier la souffrance expérimentée par les jeunes. Pour ce faire, nous avons adopté une approche compréhensive qui compose avec la subjectivité des acteurs et actrices. Nous avons considéré réelle la souffrance, dès lors qu'elle était évoquée; nous n'avons cherché ni à la vérifier, ni à mesurer son intensité. L'accent a donc été mis sur la présence ou l'absence de souffrance dans l'expérience relatée par les jeunes ainsi que sur le type de souffrance dont il s'agit.

Pour mener nos analyses, nous convoquons les deux volets de la recherche: le premier fournit des indications sur le processus en amont et le moment formel de l'arrêt; le second volet donne des informations sur l'impact de l'arrêt et les parcours qui le suivent. Dans la présentation des résultats, nous passerons donc d'un volet de la recherche à l'autre et le préciserais uniquement lors de la citation de certains extraits d'entretiens (R1 pour le premier volet, R2 pour le deuxième).

3. RÉSULTATS ET DISCUSSION

Les résultats de nos analyses sont présentés dans les paragraphes qui suivent. La souffrance est analysée aux trois moments annoncés précédemment. Pour chacun d'entre eux, les résultats sont présentés puis discutés.

3.1 LA SOUFFRANCE DANS LE PROCESSUS CONDUISANT À UN ARRÊT PRÉMATURÉ

L'ensemble du processus conduisant à un arrêt prématué a été analysé sous l'angle de la souffrance et de ses impacts négatifs sur la santé (Lamamra et Masdonati 2008; Lamamra et Masdonati 2011). Nous n'avons pas cherché à analyser le lien de causalité entre souffrance et arrêt, mais plutôt à souligner la présence récurrente de la souffrance dans le processus conduisant à l'arrêt. Dans nos résultats, les principales raisons qui conduisent à l'arrêt (rela-

¹¹ Le suivi de dossiers a été proposé par l'association TEM

¹² Compte tenu de la spécificité de notre population (mobilité importante), un taux de 30% d'entretiens est considéré comme un bon résultat. Au vu des informations collectées par ce biais, il ne semble pas que seules les personnes ayant connu un parcours aisément accepté de nous rencontrer. En effet, en comparaison aux données recueillies par questionnaires et suivi de dossiers, ces parcours (situations de deuxième arrêt, difficultés à retrouver une place d'apprentissage, voire abandon de toute formation) ne semblent pas différer de ceux des personnes ayant refusé ou n'ayant pas pu être contactées.

tions au travail, conditions de formation, conditions de travail, transition et contingences externes) sont traversées par diverses formes de souffrance. Des relations de travail dysfonctionnelles, des conditions de formation difficiles ou encore une transition délicate peuvent produire de la souffrance mentale, pendant que les conditions de travail (pénibilité, charges, travail en plein air) peuvent déboucher sur de la souffrance physique. Cependant, les raisons étant souvent combinées entre elles, un lien de causalité ne peut en aucun cas être tissé entre type de souffrance et raison de l'arrêt.

La souffrance mentale apparaît fréquemment et explicitement dans notre population. Elle se manifeste souvent par de la tristesse, des pleurs, mais aussi par des troubles de l'appétit ou du sommeil. Elle dévoile parfois des situations d'une telle violence que les risques pour la santé sont considérables (envies suicidaires, alcoolisation). La souffrance éthique apparaît moins souvent, et est plus difficile à identifier, car moins de symptômes y sont associés. Elle est cependant à prendre au sérieux, car elle touche en plein cœur la question de l'identité professionnelle (Lamamra et Masdonati 2009). Les apprenti-e-s qui en font l'expérience évoquent alors une forme de désillusion, de désenchantement face au monde du travail et plus généralement au monde adulte. Enfin, la souffrance physique se manifeste par l'évocation de douleurs ou de fatigue. Elle se situe à deux niveaux. Elle illustre d'une part la pénibilité intrinsèque à un métier ou aux conditions d'exercice de celui-ci. Elle relève d'autre part de mises à l'épreuve, les jeunes, notamment les pionnières, étant éprouvé-e-s dans leurs corps.

3.1.1 Des variations selon les secteurs

Le type de souffrance diffère selon les secteurs d'activité, et donc selon le sexe. En effet, les types de souffrance révèlent des contraintes particulières aux différents secteurs professionnels.

Dans les métiers de service, majoritairement investis par des femmes, la souffrance éthique est particulièrement présente. En effet, la garantie du service à la clientèle est parfois rendue impossible, comme nous le voyons ici avec une spécialiste en restauration de 17 ans (R1):

«Pour un hôtel, déjà ils ont pas de restaurant [...] Ce qu'on vend pour le room-service, c'est que des plats surgelés... [...] Je trouvais ça un peu dégueulasse vis-à-vis des clients...»

Dans les secteurs majoritairement occupés par les hommes, la souffrance physique est fréquemment évoquée. Ainsi, les souffrances physiques touchent les jeunes hommes, qui apprennent la pénibilité dans leur chair. C'est le cas de cet ex-carreleur de 17 ans (R1):

«Physiquement, faut suivre. Porter toute la journée des sacs de colle au 5e étage quand y a pas d'ascenseur...»

Par extension, les pionnières sont, elles aussi, touchées par la pénibilité physique de ces activités «masculines», comme l'évoque cette ex-paysagiste de 17 ans (R1):

«Moi, j'amenaient les brouettes de béton à la main [...] ça va un moment de poser du béton, pis le lendemain, c'était les cailloux, après fallait faire un mur de nouveau, ramasser la terre, c'était beaucoup trop physique.»

Un autre cas de figure est à relever pour les pionnières, il s'agit des mises à l'épreuve physiques et des violences verbales et physiques, destinées à leur rappeler leur altérité. Une ex-cuisinière de 22 ans illustre bien les résistances auxquelles elle a affaire de la part de son milieu professionnel:

«Il y a eu des insultes, des menaces... des bousculades [...] Une menace c'est: <Je vais t'en coller une, tu vas t'en prendre une...> C'est me prendre, me bousculer, puis: <Je vais t'éclater!> C'était ça une menace! [...] Il [le chef de cuisine] criait tout le temps, il savait pas parler sans crier. C'était des insultes, c'était: <Dégage espèce de connasse!>»

3.1.2 Des souffrances qui s'expriment différemment selon le sexe

Un autre constat est que la souffrance n'est pas évoquée de la même façon selon les apprenantes. En effet, la mise en mot diffère du tout au tout entre filles et garçons et peut donner l'impression, de prime abord, que les jeunes n'ont pas la même expérience de la souffrance. Du côté des filles, l'évocation est claire, précise. Elles donnent à voir, beaucoup plus fréquemment que les garçons, les symptômes de leur malaise (troubles de l'appétit, troubles du sommeil) comme le fait cette ex-cuisinière de 22 ans (R1):

«Ça a été dur, quand j'ai arrêté de dormir. J'ai arrêté de dormir et arrêté de m'alimenter. Je ressentais ni le sommeil, ni la faim.»

En outre, elles parlent ouvertement de leurs larmes, à l'instar de cette ex-spécialiste en restauration de 16 ans:

«Je m'étais enfermée pendant une heure dans les toilettes, parce que ça allait pas et pis je pleurais toutes les cinq minutes...»

Les garçons, quant à eux, sont beaucoup moins explicites, ce qui pose des problèmes méthodologiques pour identifier la souffrance au masculin. Il s'agit donc de décoder cette souffrance, derrière l'agressivité, à l'instar de cet ex-informaticien de 18 ans (R1):

«Ouais, j'étais de mauvaise humeur, je pétais un câble comme ça, des choses, il y a tout qui m'énervait, il y a tout qui commençait à m'énerver.»

Une autre façon d'exprimer leur souffrance est d'avoir recours à des effets de langage, comme le font cet ex-menuisier de 18 ans (R1/1) et cet ex-peintre en carrosserie de 19 ans (R1/2):

«J'commençais à devenir... (rit) mort!» (1)

«Moi, je commençais à claquer, moi...» (2)

3.1.3 Eléments de discussion

Au terme de ce premier volet, il apparaît que la souffrance traverse les premières expériences en formation professionnelle et jalonne le processus qui conduit à un arrêt. Elle prend des formes diverses selon les secteurs et s'exprime différemment selon le sexe.

Dans les domaines d'activité qui mettent davantage l'accent sur la relation à la clientèle (métiers du care, métiers de service), la souffrance éthique est davantage présente, alors que dans d'autres domaines des logiques différentes sont à l'œuvre. Les secteurs davantage soumis à des logiques de productivité et à l'intensification des rythmes de travail (industrie) ou encore certains secteurs traditionnels (artisanat, bâtiment) connaissent une pénibilité importante, celle-ci se répercute sur une plus grande présence de souffrance physique. Compte tenu de la ségrégation horizontale des professions (OFS 2008), ces variations intersectorielles recoupent des différences de genre.

Dans les métiers de service, majoritairement occupés par des femmes, la dimension relationnelle est inscrite au cœur de l'activité (Benelli et al. 2008) et la souffrance éthique est liée à l'impossibilité de garantir une qualité de service à la clientèle, de pouvoir offrir une relation de confiance.

Dans les «bastions» masculins (Marry 2007), à l'instar de certains métiers de l'industrie automobile ou du bâtiment, la pénibilité physique est importante. Outre les charges, les rythmes de production ou encore les conditions climatiques, d'autres éléments y participent. Dans ces secteurs, certaines attitudes participent à construire une image de virilité (Dejours 1998; Molinier 2000). Les prises de risque exagérées, les attitudes bravaches, les mises à l'épreuve rythment le quotidien des travailleurs.

Ces différences entre femmes et hommes se retrouvent dans l'évocation de la souffrance. Effet d'une socialisation différenciée (Dafflon-Novelle 2006), les filles se sentent autorisées à parler de leur tristesse, à décrire les symptômes de leur malaise, pendant que les garçons n'y parviennent pas de peur de ne pas paraître viril. Ceux-ci doivent alors trouver des stratégies pour l'exprimer, soit en évoquant la colère, voire une certaine violence, qu'il faut alors comprendre comme un symptôme de la souffrance éprouvée, ou en l'évoquant de façon «imaginee». Ainsi, lorsque les jeunes hommes mentionnent leur malaise, celui-ci est exagérément grave. Il semble en effet que dans le système viril, seule l'hyperbole permette de parler de sa souffrance sans perdre sa masculinité.

Il apparaît dans ce premier moment étudié que la souffrance n'est pas un événement ponctuel. En effet, au vu des symptômes identifiés (troubles alimentaires, troubles du sommeil, états dépressifs, consommation d'alcool), on peut supposer qu'elle aura un impact durable sur la santé des adolescent-e-s, ce que l'analyse des autres moments pourra confirmer.

3.2 LA SOUFFRANCE AU MOMENT DE L'ARRÊT

Il nous a semblé particulièrement éclairant de nous pencher brièvement sur le moment formel de l'arrêt, qui peut devenir en soi un moment critique.

3.2.1 Le vécu de l'arrêt

Dans un premier temps, il est intéressant de relever les différentes modalités du vécu de l'arrêt qui ont pu être distinguées. Une première modalité est ce que nous avons qualifié de vécu positif. Les personnes appréhendent favorablement leur arrêt de formation et ne considèrent pas que celui-ci soit un échec dans leur parcours de formation. C'est le cas d'une ex-horticultrice de 18 ans (R1):

«*J'étais vraiment contente [...] Je me suis sentie super bien! Et le jour où je devais partir [...],*

je me suis sentie super bien. Ah, c'était le paradis! [...] Je l'ai jamais regretté.»

Cette modalité signale en creux l'intense malaise, voire la souffrance éprouvée durant l'expérience en formation professionnelle.

Une deuxième modalité du vécu de l'arrêt est ce que nous avons appelé le vécu neutre. La personne parle de sa résiliation de contrat comme d'un moment quasi anodin. Un ex-employé de commerce de 16 ans (R1) l'évoque ainsi:

«Je sais pas comment expliquer mais... normal! J'ai rien eu de spécial. Non! Ça a plus destabilisé ma mère!»

Cette façon de relativiser l'arrêt semble dans un premier temps assez salutaire, cependant on pourrait la lire comme du déni. Nous faisons cette hypothèse, car le déni est l'une des stratégies que nous avons identifiée chez les jeunes en souffrance. Dès lors, on peut se demander si, à terme, cette stratégie ne pourrait pas devenir pathogène.

Une troisième modalité est celle que nous avons qualifiée de vécu ambivalent. Les personnes ont un sentiment partagé. Elles sont soulagées de s'être dégagées d'une situation difficile et en même temps sont inquiètes de se retrouver en situation de décrochage. C'est ce qu'exprime cet ex-employé de commerce de 20 ans (R1):

«C'était bien, puis mauvais! [...] Bien, enfin je travaille plus avec un connard [sic] pareil [...] et puis mauvais, parce que j'ai pas pu, j'ai pas pu faire ce que je voulais! [...] J'avais envie de travailler, j'avais une flamme! [Et elle est où?] Elle est sous la pluie [...] Je crois qu'elle s'est éteinte.»

Cet extrait met en évidence à la fois la souffrance vécue lors de l'expérience en formation professionnelle, le soulagement d'avoir pu en sortir et le désenchantement d'avoir dû renoncer à cette formation.

Enfin, une dernière modalité est celle que nous avons qualifiée de vécu négatif. Pour les personnes concernées, l'arrêt est un échec. C'est le cas de cette ex-gardienne d'animaux de 17 ans (R1):

«Je suis partie comme ça... dans le vide [...] ça m'a quand même fait un choc! Parce que [...] je voulais pas arrêter mon apprentissage, mais... c'est vrai que j'ai mis beaucoup de temps à pouvoir redormir comme il faut, à pouvoir récupérer tout ce que j'avais perdu!»

Dans cet extrait, trois éléments distincts apparaissent: les séquelles de la souffrance vécue avant l'arrêt, le choc provoqué par une résiliation non souhaitée et l'absence de projet immédiat. Ainsi, les situations de vécu négatif, comme les situations de vécu ambivalent laissent présager une nouvelle forme de souffrance, qui serait directement liée à l'arrêt lui-même et sur laquelle nous reviendrons ci-dessous.

Dans un deuxième temps, il nous semble important de revenir sur les différentes formes de résiliation du contrat d'apprentissage et de les mettre en lien avec les différentes modalités du vécu de l'arrêt. Sur les 46 situations étudiées, 21 arrêts ont été à l'initiative des jeunes, 18

contrats ont été résiliés par l'entreprise formatrice (personne formatrice et/ou employeur-e) et seuls 7 arrêts sont le résultat d'une négociation entre les deux parties. Dans les situations d'arrêts négociés, aucun vécu négatif n'est à relever, sur les 7 situations, 6 sont vécues positivement. Dans les situations d'arrêts choisis, une majorité est accompagnée d'un vécu positif (11/21), mais l'ambiguïté est importante (8/21). Enfin, les arrêts subis ne débouchent sur aucun vécu positif, et le vécu négatif domine (11/18).

3.2.2 Eléments de discussion

Le deuxième moment étudié, soit le moment formel de l'arrêt, révèle un certain nombre d'indices concernant les risques pour la santé. Les façons d'appréhender l'arrêt mettent en évidence à la fois la souffrance et la pénibilité éprouvées auparavant (vécu positif), mais aussi la difficulté à traverser cet événement (vécu négatif). Le vécu de l'arrêt reflète donc ce qui s'est passé en amont (décision de l'arrêt) et met en évidence le fait que l'arrêt lui-même génère de nouveaux risques, en termes de santé. Lors de vécu négatif, la lecture qui peut être faite de l'arrêt par les jeunes (échec du projet professionnel) est alors révélatrice d'un certain désenchantement et d'une démotivation à l'égard de la formation.

Par ailleurs, un lien assez direct peut être fait entre le vécu de l'arrêt et la forme de résiliation du contrat: les situations les plus favorables sont l'arrêt négocié et l'arrêt choisi; la situation la plus douloureuse est la résiliation «subie».

L'arrêt lui-même peut donc engendrer des situations de souffrance et des problèmes de santé (Ferron et al. 1997; Michaud 2001; Schmid et Stalder 2007; Stalder et Schmid 2006). Son impact, comme source de souffrance, se retrouvera dans le troisième moment étudié, le parcours consécutif à un arrêt de formation.

3.3 LA SOUFFRANCE DANS LES PARCOURS APRÈS UN ARRÊT

La situation des jeunes quatre ans après un arrêt prématûr en formation professionnelle est très diversifiée. Une grande partie des personnes est encore en formation (20/42) et un certain nombre a obtenu son diplôme (17/42). Une personne n'ayant pas achevé sa formation occupe un emploi non-qualifié (1/42); d'autres ont connu un nouvel arrêt de formation (4/42). Celles et ceux dont on connaît le parcours une fois le diplôme obtenu occupent des emplois qualifiés. L'analyse descriptive de la situation des jeunes quatre ans après un arrêt de formation donne une image relativement positive, la grande majorité ayant repris une formation certifiante et/ou l'ayant achevée. Cela permet de ne pas assimiler tout arrêt à une rupture. Un élément soulève cependant une interrogation. Après quatre ans, la plupart des jeunes sont encore en formation, que s'est-il passé pour que leur formation soit si longue? L'analyse des parcours répond à cette question.

Une grande hétérogénéité dans les parcours (Duc et al. 2011; Lamamra et al. soumis) peut tout d'abord être signalée. La plupart des parcours sont discontinus, soit parce que l'arrêt est suivi d'un temps de transition assez long, que nous avons appelé Transition 1½, soit parce que la Transition 2 ne se passe pas de façon linéaire une fois le CFC obtenu. Il existe donc des périodes d'attente entre l'arrêt et une nouvelle place d'apprentissage ou entre l'obtention du diplôme et le premier emploi. Ces périodes peuvent être relativement longues: de six mois à deux ans et demi. Ces trajectoires se distinguent fortement du «parcours-ideal» linéaire (école obligatoire – formation professionnelle – premier emploi).

En nous intéressant à ce dont sont faites ces périodes, nous pourrons examiner de plus près les risques qu'elles représentent en termes de santé. L'impact de l'arrêt relevé plus haut réapparaîtra aussi dans les analyses de ces parcours.

3.3.1 Les périodes de transition après un arrêt

Les longues périodes de transition sont caractérisées par une grande variété de situations, les jeunes expérimentent alors des périodes d'alternance ou de cumul d'activités (formations, stages, petits jobs, passages dans des structures de transition), mais aussi des périodes d'inactivité. Nous portons en priorité notre attention sur ces dernières.

Si les situations d'alternance ou de cumul d'activités peuvent se révéler pathogènes (surcharge, épuisement, etc.), l'inactivité est particulièrement mal vécue, cela d'autant plus que ce type de période peut être vraiment long (d'un mois à un an et demi). L'inactivité est avant tout décrite par les jeunes qui en ont fait l'expérience comme une période pénible, ce qu'exprime parfaitement cette ex-apprentie esthéticienne, en formation d'assistante en soins de 20 ans (R2):

«C'était du laisser-aller complet euh j'étais vraiment euh, j'avais envie rien envie de faire. Euh, je restais à la maison et puis je laissais traîner, j'avais des piles de lettres à envoyer et puis euh j'envoyais pas. Et puis, en même temps j'avais envie de m'en sortir mais j'avais rien envie de faire pour.»

Cette situation est donc non seulement caractérisée par l'inactivité en termes de formation ou de travail, mais aussi par un état physique et psychique dont les caractéristiques sont proches de symptômes communément associés à un état dépressif: lassitude, décuage-ment, sentiment d'impuissance, manque de motivation.

S'ajoute à cela un marché des places d'apprentissage tendu et une inquiétude, légitime, d'avoir des difficultés à trouver une nouvelle entreprise prête à leur donner une chance après un arrêt. On retrouve ce souci chez cet ex-menuisier, en formation d'agent d'exploitation de 22 ans (R2):

«J'ai galéré pendant deux ans. J'étais au chômage... J'ai un peu, comment dire, perdu confiance en moi, faut l'avouer parce que... [...] Bon, je partais dans le défaitisme! J'veux dire euh, voilà bon ben y'm prendront pas ou bien on verra bien quoi!»

On voit bien ici les risques psychosociaux que représentent les périodes de transition et de recherche d'une nouvelle place d'apprentissage (perte de confiance, défaitisme, démotivation, dépression).

3.3.2 L'impact de l'arrêt

Comme nous l'avons vu précédemment, une importante source de malaise est provoquée par l'arrêt lui-même. Directement perceptible lors de la résiliation (vécu ambivalent, vécu négatif), elle ressurgit durant la période qui suit, illustrant à quel point l'épreuve de l'arrêt a fragilisé ces personnes. Son impact négatif peut se manifester, y compris lorsque les personnes ont retrouvé une formation. Cela apparaît dans plusieurs témoignages, à l'instar de celui de cette employée de commerce diplômée de 21 ans (R2):

«Quand j'ai arrêté mon apprentissage, ça m'a mis énormément en bas. Pendant une année j'étais vraiment au plus bas [...] Après avoir trouvé cette place au mois d'octobre de ma deuxième année, j'ai complètement explosé en fait, mentalement, physiquement, ça allait plus du tout. [...] Donc grosse dépression, antidépresseurs... [...] C'était le moment où je devais être soignée, parce que faire une tentative de suicide...»

Dans cet extrait, les symptômes évoqués (dépression, tentative de suicide) sont extrêmes. Ils montrent l'ampleur de la souffrance, mais aussi la durée des difficultés rencontrées. La souffrance qui s'exprime alors que la situation semble s'être régularisée met en effet en évidence l'ampleur des difficultés traversées, que ce soit lors de la première expérience en formation professionnelle, lors de l'arrêt lui-même ou durant les périodes de transition.

3.3.3 Eléments de discussion

Au terme de ce troisième volet, il est intéressant de constater que lors du parcours après un arrêt, les jeunes peuvent encore subir les séquelles des souffrances vécues avant celui-ci. S'ajoutent à cela la souffrance due à l'arrêt ainsi que celle liée aux difficultés rencontrées après (période d'inactivité, d'incertitude, cumul de situations, etc.). Soulignons ici que l'inactivité est connotée différemment selon l'étape durant laquelle elle intervient. Lors de la Transition 1½, elle renvoie en effet à l'image stigmatisante du décrocheur, image que ces jeunes avaient déjà évoquée comme repoussoir lors du premier volet de la recherche (Lamamra et Masdonati 2009). Elle prend une autre signification lors de la Transition 2, soit une fois le CFC obtenu. A l'inquiétude provoquée par l'absence d'activité s'ajoute la peur de la déqualification. Cela conduit les jeunes, peut-être encore davantage que durant les périodes précédentes, à cumuler les situations (notamment les formations et les petits jobs), risquant ainsi l'épuisement.

Dans cette perspective, deux aspects liés à notre questionnement sur la santé s'imposent. D'une part, le caractère long et discontinu des parcours suivis après un arrêt fait courir des risques psychosociaux. En effet, l'allongement des périodes de transition fragilisent les jeunes, dans le sens où il s'agit de phases de changements importants (Cohen-Scali 2000). D'autre part, l'écart entre les parcours empruntés par ces jeunes et le parcours-idéal peut également susciter malaise et inquiétude.

4. CONCLUSION

Au terme de l'analyse de ces différents moments, nous constatons que dans le cas d'un arrêt, c'est l'entier du parcours de transition qui peut générer de la souffrance¹³. En effet, la perspective longitudinale a permis de soulever l'impact durable de la souffrance éprouvée en amont de l'arrêt. Celle-ci se retrouve au moment formel de la résiliation du contrat, puis en aval, dans la suite du parcours de transition.

Pour clore cette contribution, nous souhaitons, à partir des résultats présentés ci-dessus, discuter de la place de la souffrance dans le contexte de la formation professionnelle duale.

¹³ N'ayant pas mené d'étude similaire sur des jeunes qui n'auraient pas interrompu leur formation, nous ne pouvons pas affirmer que ces personnes n'éprouvent pas de souffrance ou alors des formes de souffrance différentes, ou encore qu'elles mettraient en œuvre des stratégies particulières.

Nous la considérons dès lors à la fois comme une initiation, une forme de socialisation au travail et comme relevant des contraintes spécifiques à cet environnement.

4.1 SOUFFRANCE ET SOCIALISATION

La souffrance est fréquemment présentée par les jeunes comme une épreuve d'initiation. Elles et ils en parlent en termes de «galère» voire de «parcours de guerre». Dans ces propos, ce qui est particulièrement frappant c'est la dureté de l'épreuve que l'on perçoit au travers des termes utilisés pour l'évoquer. Dès lors, l'enjeu pour ces jeunes travailleurs et travailleuses est de réussir ce passage, de dépasser l'épreuve, de «remonter» après s'être «cassé la gueule» et «avoir rampé». Il semble que le parcours prend d'autant plus de sens qu'il a été douloureux, comme en témoigne le registre de la victoire. Ainsi, après l'épreuve et au-delà de l'obtention du diplôme, c'est grandi-e-s qu'elles et ils ressortent de l'expérience de la transition. Pour d'autres, cependant, cette épreuve peut se révéler trop difficile et les conduire à une rupture définitive de toute formation, l'expérience ayant produit un véritable désenchantement.

La lecture en termes de parcours initiatique permet de penser la formation professionnelle comme une forme de socialisation professionnelle, qui passerait par l'épreuve et la souffrance. En effet, durant leur première expérience en formation professionnelle, les jeunes sont progressivement habitué-e-s à la pénibilité physique et à la rudesse des rapports de travail. Dans cette perspective, la formation professionnelle propose une habituation progressive aux règles du monde du travail (horaires, productivité), à ses contraintes (hiérarchie, division et organisation du travail) et à sa violence parfois (souffrance). Il serait dès lors intéressant de réfléchir également à la question de la souffrance en termes de socialisation au travail. La dimension quasi initiatique de l'expérience de la transition pourrait alors être comprise comme une habituation à la «norme» de la pénibilité au travail. Enfin, toute l'expérience de la transition pourrait également être comprise comme une forme de socialisation aux nouvelles formes d'emploi, l'habituation à l'alternance ou au cumul de situations, mais aussi à l'inactivité, qui caractérisent nombre de parcours professionnels contemporains, notamment ceux des jeunes.

4.2 LA SOUFFRANCE ET LES CONTRAINTES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Si la psychodynamique a été convoquée pour analyser la souffrance en formation professionnelle, elle a également permis de faire apparaître les contraintes (Probst 2004) spécifiques à cet environnement. En effet, la souffrance ne doit pas être analysée à un niveau individuel. Il faut la considérer comme la conséquence de contraintes particulières à la formation professionnelle, qui jalonnent tout le parcours des jeunes dans cette première expérience avec le monde du travail.

En premier lieu, la question du statut d'apprenti-e permet d'interroger le caractère hybride de la formation professionnelle. L'apprenti-e n'est plus élève, mais «apprenant-e»; de ce fait, elle ou il n'est pas encore un-e professionnel-le. Dans certaines situations, l'apprenti-e est cependant déjà considéré-e comme un-e employé-e, notamment lorsqu'il s'agit de fournir une main d'œuvre bon marché, ou lorsqu'elle ou il est assigné-e aux tâches d'entretien et de rangement. Dans ces deux cas, l'apprenti-e ne parvient plus à apprendre son métier. En nous intéressant au statut d'apprenti-e et à son hybridité, c'est toute la tension entre produire et

former qui est mise au jour. Cette tension peut également être considérée comme source de souffrance et analysée comme une contrainte particulière.

Deuxièmement, l'apprentissage est une forme d'insertion particulière dans l'emploi. Elle est provisoire et ne dure que le temps de leur formation. Cette insertion peut conduire à une forme d'isolement. Peu intégré-e-s dans le collectif de travail, ces jeunes n'obtiennent pas nécessairement son soutien, sa solidarité. Elles et ils ne bénéficient de ce fait pas nécessairement des stratégies collectives de défense.

Finalement, les apprenti-e-s subissent une organisation du travail qui leur est particulièrement défavorable. Tout en bas de la hiérarchie et fréquemment constraint-e-s à effectuer les tâches ingrates, les apprenti-e-s sont en situation de risque et de vulnérabilité. La division du travail les assigne à la position la plus dominée; leur position d'«apprenant-e-s» et leur faible intégration au sein du collectif de travail les empêchent de connaître les «trucs du métier», soit la partie non prescrite du travail, qui leur donnerait autonomie et satisfaction.

Les deux éléments relevés ici, soit la souffrance comme forme de socialisation professionnelle, mais également les contraintes spécifiques rencontrées en formation professionnelle nous invitent à questionner l'un des avantages traditionnels du système dual, soit sa «capacité» à proposer une transition douce et progressive de l'école au monde du travail (Cohen-Scali 2000; Masdonati et al. 2007). Dans le contexte actuel, la formation professionnelle en alternance offre-t-elle encore un véritable passage aménagé vers le marché du travail ou n'en est-elle que l'antichambre fonctionnant avec les mêmes logiques? Au lieu d'offrir une transition douce, la formation professionnelle serait-elle désormais un lieu d'habituation accéléré aux nouvelles normes du travail (rudesse et la pénibilité) qui sont sources de souffrance?

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ALDERSON, Marie, «La psychodynamique du travail: Objet, considérations épistémologiques, concepts et prémisses théoriques.» *Santé mentale au Québec*, 2004, 29, pp. 243-260.
- BARDIN, Laurence, *L'analyse de contenu*, Paris, Presses Universitaires de France, 1986.
- BEHRENS, Matthias (dir.), *La transition de l'école à la vie active ou le constat d'une problématique majeure*, Neuchâtel, IRDP, 2007.
- BENELLI, Natalie, ROSENDE, Magdalena et Françoise MESSANT-LAURENT, *Dynamiques actuelles du travail dans le contexte néo-fordiste en Suisse: le cas de la coiffure et du guichet. Rapport de recherche*, projet FNS n° 100012-111961/1, 2008.
- BERGMAN, Manfred Max, HUPKA-BRUNNER, Sandra, KELLER, Anita et Thomas MEYER (dir.), *Youth transitions in Switzerland. Results from the TREE Panel Study*, Berne, Seismo, 2011.
- COHEN-SCALI, Valérie, *Alternance et identité professionnelle*, Paris, Presses Universitaires de France, 2000.
- DAFFLON-NOVELLE, Anne, «D'avant à maintenant, du bébé à l'adulte: synthèse et implications de la socialisation différenciée des filles et des garçons», In DAFFLON-NOVELLE, Anne (dir.), *Filles-garçons. Socialisation différenciée?* Genève, Presses universitaires de Genève, 2006, pp. 361-391.
- DEJOURS, Christophe, *Souffrance en France: La banalisation de l'injustice sociale*, Paris, Seuil, 1998.
- DEJOURS, Christophe, *Travail, usure mentale: Nouvelle édition augmentée*, Paris, Bayard, 2000.
- DUC, Barbara et Nadia LAMAMRA. «Young People's Progress after Dropout from Vocational Education and Training: Transitions and Occupational Integration at Stake», In BERGMAN, Manfred Max, KELLER, Anita, SAMUEL, Robin AND Norbert K. SEM-

MER (dir.), *Success and Well-Being in Education and Employment*. Basel: Publisher unknown, submitted.

DUC, Barbara, LAMAMRA, Nadia et Marine JORDAN, «La plupart des jeunes encore en formation quatre ans après», *Panorama*, 2011, 1, p. 17.

ECKMANN-SAILLANT, Monique, BOLZMAN, Claudio et Gérard DE RHAM, *Jeunes sans qualification: Trajectoires, situations et stratégies*, Genève, Les Editions I.E.S., 1994.

FERRON, Christine, CORDONNIER, Daniel, SCHALBETTER, Pascale, DELBOS-PIOT, Isabelle et Pierre-André MICHAUD, *La santé des jeunes en rupture d'apprentissage*, Lausanne, Institut universitaire de médecine sociale et préventive, 1997.

LAMAMRA, Nadia, JORDAN, Marine et Barbara DUC, «The Factors Facilitating School-to-Work Transition: The Role of Social Ties. A Longitudinal Qualitative Perspective», In SEIFRIED, Juergen et Eveline WUTTKE (dir.), *Transitions in Vocational Education*. Publisher unknown, submitted, vol. 2.

LAMAMRA, Nadia et Jonas MASDONATI, «Adolescence en souffrance: Stratégies des jeunes face aux contraintes de la formation professionnelle», *Reflets - Revue d'intervention sociale et communautaire*, 2008, 14, pp. 67-102.

LAMAMRA, Nadia et Jonas MASDONATI, *Arrêter une formation professionnelle: Mots et maux d'apprenti-e-s*, Lausanne, Antipodes, 2009.

LAMAMRA, Nadia et Jonas MASDONATI, «Les apprenti-e-s face aux contraintes en formation professionnelle en alternance: entre souffrance et plaisir», *Revue Psychologie du Travail et des Organisations*, 2011, 17(3), pp. 291-306.

LECLERC, Chantal et Marie-France MARANDA, «The psychodynamics of work: Action research in an academic setting», *Canadian Journal of Counselling - Revue canadienne de counseling*, 2002, 36, pp. 194-210.

MARANDA, Marie-France, «Etre un acteur ou un sujet? Voilà la question. Enquête sur la psychodynamique du travail de conseiller en emploi», In FOURNIER, Geneviève, BOURASSA, Bruno et Kamel BÉJI (dir.), *La précarité du travail. Une réalité aux multiples visages*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2003, pp. 163-187.

MARRY, Catherine, «Celles qui dérogent....», In BAUDELOT Christian et Roger ESTABLET (dir.), *Quoi de neuf chez les filles? Entre stéréotypes et liberté*, Paris, Nathan, 2007, pp. 123-128.

MASDONATI, Jonas, LAMAMRA, Nadia, GAY-DES-COMBES, Benoît et Jacqueline DE PUY, «Enjeux identitaires du système de formation professionnelle duale», *Formation Emploi*, 2007, 100, pp. 15-29.

MEYER, Thomas, *Passage à l'emploi: jeunes en transition de la formation au marché du travail. Résultats globaux de la recherche longitudinale TREE, état 2004*, Berne, TREE, 2005.

MICHAUD, Pierre-André, «Prévenir les ruptures, limiter leurs conséquences», *Panorama*, 2001, 6, pp. 8-10.

MOLINIER, Pascale, «Virilité défensive, masculinité créatrice», *Travail, genre et sociétés*, 2000, 3, pp. 25-43.

MOLINIER, Pascale et Christophe DEJOURS, «Psychodynamique du travail et psychologie clinique du chômage», *Psychologie Française*, 1997, 42, pp. 261-268.

OFS, *Vers l'égalité 2008. Women and men in OECD countries*, Neuchâtel, Office fédéral de la statistique – OFS, 2008.

PROBST, Isabelle, *La souffrance au travail. Une comparaison de différentes approches théoriques dans une perspective psychosociale*, Lausanne, 2004.

SCHMID, Evi et Barbara E. STALDER, *Lehrvertragsauflösung: Direkter Wechsel und vorläufiger Aussieg: Ergebnisse aus dem Projekt LEVA*, Bern, 2007.

STALDER, Barbara E. et Evi SCHMID, *Lehrvertragsauflösungen, ihre Ursachen und Konsequenzen: Ergebnisse aus dem Projekt LEVA*, Bern, 2006.

